

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-662048

163442

Autres



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

896

Société :

AF

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BELRAHIDI ALAOUI K. Houssein

Date de naissance :

21/01/43

Adresse :

Tél. :

06 67 66 113 Total des frais engagés :

X753,50 F Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Prof. Ahmed FAROUQI
Endocrinologie - Diabétologie
187, E : Abdelmoumen N° 27 - Casablanca
Tel : 0522 20 07 03 - 0522 20 75 76
Code INP : 091028514

Date de consultation :

22 Mars 2023

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Alcool, Diabète, Hypertension, etc.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

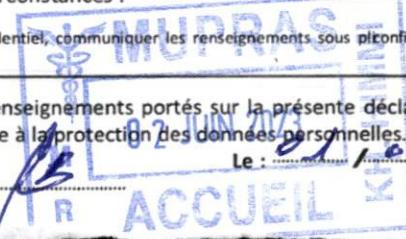
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 01/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

(M. R)



ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 MARS 2022			300,-	091028514 Prof. Ahmed FAROUQI Endocrinologie - Diabétologie 37 Bd. Abdelmoumen N°27 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ZYMA Ahmed KADMI au LYCÉE Al Waha 43.95 COPA	22-3-23	453,35

Cachet du Pharmacien
ou du Fournisseur

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cache et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

Docteur Ahmed FAROUQI

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie
et Maladies de la Nutrition



Casablanca, le 22 Mars 2013

الدكتور أحمد الفاروقى

أخصائي في أمراض الغدد والسكري

أمراض التغذية

رئيس سابق بمصلحة أمراض الغدد بالدار البيضاء

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

خريج كلية الطب بليون

7 - Algéri Belghazi
My N'hawet.
43,20 x 9
- Gluc 100 x 550
1 y + 3 / h

PHARMACIE ZYMA.
27, Rue Ahmed KADMIRI
Cité Plateau Lycée Al Wahha
Tél : 022.93.43.95 - Casa

Prof. Ahmed FAROUQI
Endocrinologie - Diabétologie
187, Bd. Abdelmoumen, N° 27. Casablanca
Tel : 0522 20 07 03 - 0522 20 75 76
Code INP : 091028514

Espace Walili 187, Bd Abdelmoumen, 7ème étage, N° 27. Casablanca - Tél. : 05 22 20 07 03 / 05 22 20 75 76
إقامة وليلي 187، شارع عبد المومون، الطابق 7، الرقم 27. الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 20 75 76 / 05 22 20 07 03

E-mail : endocrino.diabeto87@gmail.com البريد الإلكتروني :

Glucophage® 850 mg

0 Comprimés pelliculés

LOT 221622

EXP 11/202

PPV 45.20D

118000 080640

U
(XG
(ed)